



Quel nom a inscrire sur le bail ?

Par **dissie**, le **16/12/2010 à 10:57**

Bonjour,

Je suis actuellement en recherche d'une location (meublée ou non) et la plupart des propriétaires se demandent si ils peuvent mettre le bail a mon nom malgré que ce soit mon père qui paye le loyer.

Merci d'avance, bonne journée a vous.

Par **mimi493**, le **16/12/2010 à 12:38**

Oui bien sur. Il suffit que votre père soit caution solidaire, s'ils ont peur.
Le loyer doit être payé, peu importe qui paye.

Par **lorelay45**, le **16/12/2010 à 14:16**

le bail peut être à votre nom.

Votre père sera en tiers payeur donc, un prélèvement du loyer sur son compte bancaire et comme le dit Mimi, il viendra en caution solidaire.